



# le Fonds Houtman

RAPPORT ANNUEL 2020



## Table des matières

---

BREF RAPPEL : LES MISSIONS DU FONDS HOUTMAN .....	4
LE FONDS HOUTMAN EN 2020 : EN BREF .....	4
LA COMPOSITION DU FONDS HOUTMAN.....	5
LE FONCTIONNEMENT DU FONDS HOUTMAN .....	6
LES ACTIONS ET RECHERCHES-ACTIONS INSCRITES AU BUDGET DU FONDS EN 2020 .....	6
PRIX HERMAN HOUTMAN 2020 « ET SI ON ECOUTAIT LES ENFANTS ? » / LE DROIT A LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES .....	6
APPEL A PROJETS 2020 « ET SI ON ECOUTAIT VRAIMENT LES ENFANTS ? » / LE DROIT A LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES (SUITE).....	8
REFONTE DU SITE WEB DU FONDS, NOUVEAU LOGO ET CHAINE YOUTUBE.....	9
LES ACTIONS ET RECHERCHES-ACTIONS BUDGETEES AUPARAVANT QUI DEMARRENT, SE POURSUIVENT OU SE CLOTURENT EN 2020 .....	9
POURSUITE DU SOUTIEN AU THÈME « COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMELIOREE (CAA) » .....	9
« VIVRE ENFANT DANS LA MIGRATION » .....	12
FIN DE VIE, DEBUT DE VIE ET GRANDE PREMATURETE : ENJEUX ETHIQUES DANS LES SERVICES DE SOINS NEONATALS INTENSIFS .....	18
PREVENTION PRECOCE DE L'OBESITE DE L'ENFANT : POURQUOI J'AI FAIM ?.....	19
EXPLOITATION DE RESULTATS : COLLOQUE « LES ESPACES RECRE SONT REPENSES » .....	20
EXPLOITATION DE RESULTATS : DIFFUSION DU REFERENTIEL « VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE – LES ENFANTS EN SOUFFRANCE » ET MODULES DE SENSIBILISATION .....	21
EXPLOITATION DE RESULTATS : PRISE EN CHARGE DES ENFANTS VICTIMES DE MALTRAITANCE SEXUELLE : SITE INTERNET .....	22
SOUTIEN A LA PARENTALITE : COLLABORATION AVEC L'ONE POUR L'ELABORATION ET LA DIFFUSION D'UN REFERENTIEL + SATELLITES ET SUITES.....	22
LES AIDES PONCTUELLES ACCORDEES EN 2020.....	24
LES CAHIERS DU FONDS HOUTMAN EN 2020.....	25
CONTACTS.....	26

# BREF RAPPEL : LES MISSIONS DU FONDS HOUTMAN

---

Né en 1989 à la suite du legs de feu Herman Houtman, le Fonds Houtman a pour vocation première de soutenir et d'accompagner des actions et des recherches-actions dans le champ de **l'enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles**. Il est administré au sein de l'ONE par un Comité de Gestion composé de : trois représentants du Conseil d'Administration de l'ONE, un représentant de chacune des deux branches de la famille du légataire,

trois experts des questions de l'enfance désignés par les universités complètes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (UCLouvain, ULB et ULiège), un représentant du Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS), un représentant du Conseil Scientifique de l'ONE, un représentant de la Direction Recherche et Développement de l'ONE, un Conseiller médical et un Administrateur Général – qui est, depuis janvier 2018, une Administratrice.

## LE FONDS HOUTMAN EN 2020 : EN BREF

---

En 2020, Le Fonds travaille surtout la question du **droit à la participation des enfants et des jeunes**. Un appel à candidatures pour le Prix des 30 ans avait été lancé en novembre 2019, et 48 dossiers sont arrivés au Fonds le 31 mars 2020. Le **Prix 2020** a été remis in fine en décembre 2020, à **l'ASBL Comme un Lundi**, pour son projet « Parlons Jeunes » (à lire un peu plus bas). La cérémonie a été reportée à 2021, étant donné les conditions imposées par la crise sanitaire.

Compte tenu du succès de cet appel à candidatures, le Comité de Gestion décide de lancer un appel à projets sur la même thématique, en novembre 2020 (« **Et si on écoutait vraiment les enfants ?** » ; avec 4 « sous-thèmes »). Les candidatures sont attendues pour le 31 mars 2021.

Le colloque « **Les espaces récré sont repensés ! Place à la citoyenneté, l'épanouissement et l'empathie** » est organisé le 4 février 2020 au Palais des Congrès de Liège, afin de diffuser les résultats des travaux soutenus entre 2016 et 2019.

Deux numéros des **Cahiers du Fonds Houtman** paraissent en 2020 : le 27, consacré à la thématique « **Les espaces récré repensés** » (distribué en primeur lors du colloque) ; et le 28, dédié aux **30 ans du Fonds**, aux **droits des enfants** et en particulier au droit à la participation.

Les thèmes qui se poursuivent en 2020 :

- « **Les enjeux éthiques dans les services de soins néonataux intensifs** » : une recherche immersive, qui se clôture en décembre 2020.
- **La prévention précoce de l'obésité chez l'enfant** : un projet en cours.
- **La communication alternative et améliorée** : 2 projets en cours, dont un qui se clôture en décembre 2020.
- « **Vivre enfant dans la migration** » : 7 projets, dont un qui se clôture en juin 2020.
- **Violences au sein du couple – Les enfants en souffrance** : poursuite de la diffusion du référentiel, notamment par l'organisation de modules de sensibilisation au sein des maternités et services de pédiatrie belges francophones.
- **La prise en charge globale et coordonnée de la maltraitance sexuelle infantile** : poursuite de la diffusion du site [www.maltraiancesexuelleinfantile.be](http://www.maltraiancesexuelleinfantile.be).
- **Le soutien à la parentalité** : poursuite du soutien à la diffusion et à l'implémentation du référentiel ONE, et à la réalisation des documents « satellites ». Une recherche dédiée aux (futurs) pères se clôture aussi en juin 2020 et permet la préparation d'un appel à projets qui sera lancé début 2021.

Enfin, l'opération « **Cadeaux de fin d'année** » pour les enfants et familles en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles est réitérée en 2020. Un peu plus de **1.200 enfants** en bénéficient.

Le détail de ces projets est exposé dans les pages qui suivent.

**A noter aussi : en 2020, le Fonds prépare activement son déménagement, qui aura lieu en janvier 2021. Il rejoindra à ce moment les locaux de l'ONE, et sera installé au 123 de la Chaussée de Charleroi.**

## LA COMPOSITION DU FONDS HOUTMAN

Un nouveau CA est mis en place au sein de l'ONE en janvier 2020. L'Université de Liège délègue également une nouvelle représentante. Le Comité de Gestion du Fonds se compose au 31 décembre 2020 des membres suivants :

### **Claudia Camut**

Présidente du Comité de Gestion, Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'ONE

### **Marie-Christine Mauroy**

Administratrice Générale du Fonds Houtman

### **Thierry Wimmer**

Président du Conseil d'Administration de l'ONE

### **Benoît Van der Meerschen**

Vice-Président du Fonds, représentant de la famille de Herman Houtman

### **Françoise Smets**

Pédiatre, Doyenne de la Faculté de Médecine, Professeure Clinique représentant l'UCLouvain

### **Assaad Elia Azzi**

Psychologue, Professeur représentant l'ULB

### **Elodie Razy**

Anthropologue, Professeure représentant l'ULiège

### **Martine Dumont-Dagonnier**

Chargée de Cours à l'UMons, représentant le Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS)

### **Tessa Goetghebuer**

Expert ONE, Conseillère Pédiatre

### **Myriam Sommer**

Expert ONE, Sociologue représentant le Conseil scientifique de l'ONE

### **Geneviève Bazier**

Expert ONE, Psychologue représentant la Direction Recherche et Développement de l'ONE

**Jean-Pierre Marique**, qui a été Président du Fonds pendant de nombreuses années, quitte le CA de l'ONE et le Comité de Gestion du Fonds en décembre 2019. Il aura accompagné le Fonds, ses membres et ses équipes dans de nombreuses thématiques, dont celle de l'impact de la pollution environnementale dans l'enfance, sujet qui lui tenait particulièrement à cœur. Il restera un exemple d'intégrité, de courage et d'ouverture pour de nombreuses personnes.

**Christelle Maillart**, représentante de l'Université de Liège pendant 10 ans auprès du Comité de Gestion, quitte également le Fonds, fin 2020. Le Fonds la remercie pour son suivi, son travail et son dévouement dans les thèmes de la communication alternative et améliorée, des enfants en bas âge dont la mère est incarcérée, des espaces récréatifs, de la lutte contre la pauvreté...

# LE FONCTIONNEMENT DU FONDS HOUTMAN

---

Le Fonds Houtman travaille sur base d'appels à projets sur des thèmes spécifiques proposés, discutés et sélectionnés annuellement par son Comité de Gestion. Ces thèmes sont préalablement soumis à l'aval du Conseil d'Administration de l'ONE.

Un Comité d'Accompagnement est mis en place pour chaque thème. Son rôle principal est le contrôle global de la démarche, du respect du cahier des charges et de la bonne utilisation des fonds, mais le Comité d'Accompagnement est aussi un lieu de ressources, un lieu de rencontre et d'échange pour les acteurs. Enfin, à l'issue des travaux, il peut aussi orienter et participer à l'exploitation des résultats.

Les actions et recherches-actions promues sont subsidiées pour une durée maximale de deux ans. Un prolongement et/ou un soutien complémentaire peuvent être obtenus à titre exceptionnel si les résultats le justifient et sont porteurs. Le budget global consacré annuellement au soutien d'actions et de recherches-actions résulte de la bonne gestion du patrimoine du Fonds.

**En 2020, environ 15 actions et recherches-actions sont soutenues par le Fonds Houtman.**

**Le budget consacré en 2020 aux actions, recherches-actions, publications et colloques s'élève à 224.000 €.**

Parmi ces actions, des projets hors appels à candidatures et hors thèmes sélectionnés par le Fonds peuvent bénéficier d'un soutien, pour autant que la couverture budgétaire soit modeste et qu'il s'agisse de demandes ponctuelles. C'est sur le budget des aides ponctuelles que sont octroyés par exemple chaque année, depuis 2006, des « cadeaux de fin d'année » aux enfants en difficulté. Ces cadeaux s'adressent en priorité aux institutions œuvrant en Fédération Wallonie-Bruxelles et dont les besoins sont les plus urgents.

**En 2020, 20 institutions ont été soutenues dans le cadre de l'action « Cadeaux de fin d'année », ce qui représentait environ 1.250 enfants et un budget de 10.834 €.**

## LES ACTIONS ET RECHERCHES-ACTIONS INSCRITES AU BUDGET DU FONDS EN 2020

---

### **PRIX HERMAN HOUTMAN 2020 « ET SI ON ECOUTAIT LES ENFANTS ? » / LE DROIT A LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES**

---

Le 10 décembre 2020, le Fonds Houtman remettait le Prix de ses 30 ans, le **Prix Herman Houtman 2020** d'une valeur de **40.000 €**, sur le thème du **droit à la participation des enfants et des jeunes**, à l'**ASBL Comme un Lundi**.

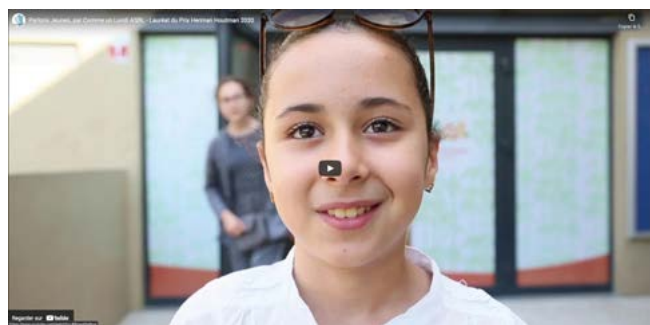
L'appel à candidatures avait été lancé en novembre 2019, alors même que la Convention internationale relative aux droits de l'enfant fêtait elle aussi son 30e anniversaire.

Bien qu'il existe aujourd'hui un large consensus concernant les principes de base à respecter pour que la participation des enfants soit prise en considération de façon adéquate, ce droit reste souvent mal compris et difficile à mettre en œuvre.

Le Prix Herman Houtman 2020 voulait récompenser une action ou une recherche-action majeure et originale, déjà réalisée et consacrée tout entière à cette question.

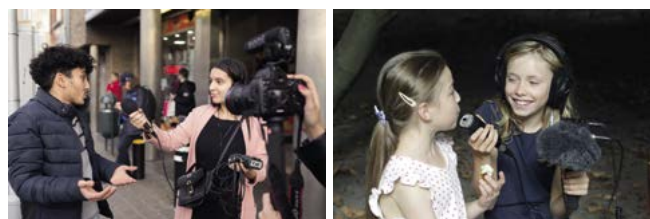
48 candidatures sont parvenues au Fonds au 31 mars 2020.

**L'ASBL Comme un Lundi** a séduit le Jury mis en place par le Fonds par son approche, sa volonté de briser certaines idées reçues et de rompre l'isolement de nombreux jeunes. Le tout avec humour, enthousiasme et inventivité. Plus concrètement, le projet primé « **Parlons Jeunes** » incarne tout à fait le droit à la participation des enfants, dont le droit à l'expression constitue un des piliers. En vidéo :



(Lien YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=5B-ngq1SqNcw&t=20s>)

Comme un Lundi est une ASBL de création sonore et visuelle dédiée à la jeunesse. En 10 ans d'expérience sur le terrain, elle a développé une expertise en projets participatifs. Les ateliers mis en place par l'association permettent aux jeunes de développer leur esprit critique et leurs capacités créatives. Les jeunes sont accompagnés dans la construction de leur réflexion et dans sa mise en forme ensuite à travers différentes disciplines et différents médias. La vidéo, le son, la presse écrite, la création numérique et l'illustration permettent d'élaborer ensemble de nouveaux récits. Ce sont les jeunes qui filment, préparent les questions d'interview et donnent le ton. Tant sur le fond que sur la forme, ils définissent l'orientation du projet. Et on peut parler de tout !



« Parlons Jeunes » prépare aujourd'hui ses prochaines éditions. Même si la cérémonie officielle de remise de Prix n'a pas encore pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire (elle aurait lieu en novembre 2021), il était important pour le Fonds Houtman de récompenser sans plus attendre ces acteurs, qui œuvrent durablement pour que des jeunes puissent se frayer un chemin dans la société actuelle, et façonner le monde de demain.

Le succès de l'appel à candidatures pour le Prix 2020 a aussi inspiré le Fonds, qui a ouvert un 2e appel sur la même thématique, appel à projets cette fois (voir pages suivantes). Les projets sélectionnés dans ce cadre seront connus en juillet 2021.

■ **Pour en savoir plus :**

Les médias de Comme un Lundi et de Parlons Jeunes :

<https://www.commeunlundi.be>

<http://parlonsjeunes.be/>

<https://www.facebook.com/parlonsjeunesdgdg>

Les Cahiers 28 du Fonds Houtman sur le sujet :

<https://www.fonds-houtman.be/les-cahiers-du-fonds/>



La capsule « Air de familles » :

(<https://www.youtube.com/watch?v=t1N1-1vMKZQ>)



Et les webdocs :

<https://www.airdefamilles.be/ados-parlons-jeunes-adf639/#.YJPL6bUzZPY>

## APPEL A PROJETS 2020 « ET SI ON ECOUTAIT VRAIMENT LES ENFANTS ? » / LE DROIT A LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES (SUITE)

Au travers des candidatures remises pour le Prix 2020, Le Fonds a pu constater que les domaines dans lesquels pouvait se jouer ce droit étaient nombreux et vastes. Que de nombreux enfants et jeunes étaient encore privés de l'exercice plein de leur droit à s'exprimer et à participer. Il est évident que les mesures imposées dans le cadre de la lutte contre le coronavirus n'ont pas facilité cet exercice, ont accentué encore l'exclusion dont certain-e-s souffraient déjà. Le travail des acteur-ric-e-s du monde de l'enfance et de la jeunesse a été impacté également depuis mars 2020.

Le Fonds a dès lors souhaité relancer un appel, autour de 4 thématiques précises, afin de permettre à davantage de projets d'être soutenus. Un budget global de 150.000 € a été dégagé.

Cette décision rejoint aussi l'esprit du prochain Plan d'Action relatif aux Droits de l'Enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PADE 2020-2024), puisque la participation y apparaît en objectif stratégique.

### Orientation des projets et finalités souhaitées :

Les 4 thématiques retenues dans le cadre de l'appel lancé en novembre 2020 sont les suivantes :

1. La culture et l'accès à celle-ci ;
2. La santé ;
3. La nature/l'environnement/l'écologie ;
4. La diversité au sens large<sup>1</sup>.

Le Fonds financera et accompagnera des projets qui soutiendront – de façon éthique et durable – la participation des enfants et des jeunes dans les thématiques listées ci-dessus. Qui prendront en compte leur voix, leur opinion, leur capacité d'action. Qui leur donneront une place réelle, et ce malgré les tensions qui peuvent encore subsister pour certain-e-s entre les aspects de protection et de participation. Des projets qui les laisseront être les moteurs de changement(s) qu'ils peuvent réellement être.

Une attention particulière sera accordée aux projets qui, en lien avec la crise sanitaire, pourront mettre en évidence un certain nombre de bonnes pratiques qui ont permis, permettent ou peuvent permettre d'éviter l'exclusion de certains enfants ou jeunes des systèmes d'expression et de participation auxquels ils pourraient contribuer ou accéder.

Les projets sélectionnés devront aussi s'appuyer sur un maximum des 9 principes de base permettant une participation éthique, efficace et durable des enfants. Ces principes, décrits initialement par Gerison Lansdown<sup>2</sup>, sont détaillés ici :

1. La transparence et la clarté de l'information relative à la participation de l'enfant ;
2. Le caractère volontaire de la participation ;
3. Une participation respectueuse ;
4. Une participation pertinente ;
5. Un environnement adapté aux enfants ;
6. Une participation inclusive ;
7. Une participation soutenue par des acteurs formés ;
8. Une participation sûre et prévenant les risques potentiels pour les enfants (risques liés à la participation) ;
9. Un processus de participation responsable.

Ils favoriseront la participation des enfants et des jeunes dans la mesure du possible à toutes les étapes du projet. Enfin, ils devront être ouverts à un maximum d'enfants et de jeunes.

### Autres critères de sélection des projets :

Outre les éléments mentionnés ci-dessus, les projets soutenus devront :

- Se dérouler sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Reposer sur des équipes stables et compétentes disposant d'une expérience convaincante dans les thématiques abordées ;
- Proposer in fine des outils permettant une continuité du projet (au-delà du soutien du Fonds) mais aussi une diffusion plus large de celui-ci et des effets positifs engendrés vers des équipes aux objectifs similaires en Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Subsidiation :

- Un montant global de 150.000 € est provisionné pour cet appel à projets.
- Ce montant couvre les 4 axes. Néanmoins, si le Fonds estime qu'un axe ne peut être réalisé faute de candidatures satisfaisantes sous la thématique visée, il peut décider de ne pas couvrir cet axe. Tout comme il peut aussi décider de soutenir plusieurs projets sous le même axe/la même thématique.
- Sauf exception, un montant maximum de 25.000 € pourra être octroyé par projet soutenu.

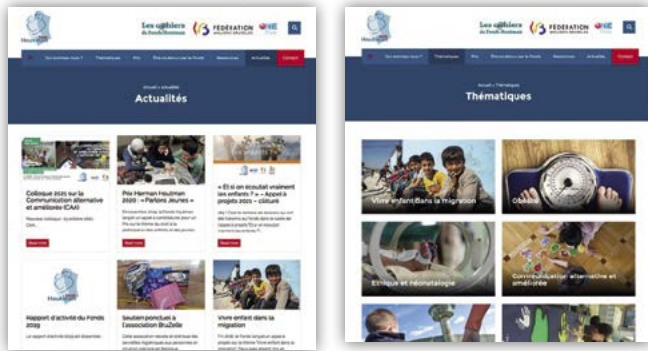
Les dossiers de candidature doivent être envoyés au Fonds au plus tard le 31 mars 2021.

<sup>1</sup> Les projets peuvent s'intéresser aussi aux questions liées au genre, à l'intergénérationnel, à la multiculturalité, au handicap... à la « différence » au sens large.

<sup>2</sup> G. Lansdown a été la directrice fondatrice de la Children's Rights Alliance for England. Elle reste une grande spécialiste internationale des droits de l'enfant. Consultante pour le Centre de Recherche Innocenti de l'UNICEF, en Italie. Voir aussi LANSDOWN, Gerison. Promouvoir la participation des enfants au processus décisionnel démocratique. Innocenti Insight. UNICEF, Centre de Recherche Innocenti. Florence. 2001. Site Innocenti : <https://www.unicef-irc.org/>.



## REFONTE DU SITE WEB DU FONDS, NOUVEAU LOGO ET CHAÎNE YOUTUBE



10.000 € ont été budgétés en 2020 pour recréer le site web du Fonds : [www.fondshoutman.be](http://www.fondshoutman.be), afin de donner une meilleure visibilité encore aux actions et recherches-actions du Fonds. Le nouveau site a été mis en ligne en décembre 2020.

Parmi les rubriques présentes sur le site internet, on retrouve la présentation du Fonds Houtman, « Comment être soutenu par le Fonds », les Prix Houtman mais aussi les thématiques soutenues par le Fonds, les ressources/ outils provenant de ces thématiques, et une rubrique « Actualités ».

A l'occasion, le Fonds a également revu son logo :



Une chaîne YouTube a aussi été créée fin 2020 : <https://www.youtube.com/channel/UCSIF19c9vxe4US-S20F9ZMKA>.

Et pour rappel encore, le Fonds dispose d'une page Facebook : <https://www.facebook.com/fondshoutman>.

# LES ACTIONS ET RECHERCHES-ACTIONS BUDGETEES AUPARAVANT QUI DEMARRENT, SE POURSUIVENT OU SE CLOTURENT EN 2020

## POURSUITE DU SOUTIEN AU THÈME « COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMELIOREE (CAA) »

Le Fonds Houtman provisionne ce thème une première fois en 2018, à hauteur de 40.000 €. Un second montant de 30.000 € vient s'ajouter en 2019. Ce thème est donc budgété au total à hauteur de 70.000 €.

Des droits aussi fondamentaux que de pouvoir faire des demandes, exprimer des préférences et des sentiments, faire des choix, refuser quelque chose ou solliciter de l'information sont des droits difficiles à exercer en

cas de trouble de la communication. Les troubles de la communication concernent les déficits relevant de l'habileté à recevoir, envoyer, traiter et comprendre des concepts ou des systèmes symboliques verbaux, non-verbaux ou graphiques. Ces troubles peuvent être légers ou sévères. Ils peuvent être développementaux ou acquis. Ils sont souvent très invalidants, ce qui a conduit au développement de systèmes de communication améliorée (pour soutenir) et/ou alternative (pour remplacer).

Ces systèmes de CAA ont pour objectif de compenser et faciliter, de façon temporaire ou permanente, les difficultés des personnes présentant des besoins complexes en

termes de communication. On différencie les systèmes sans aide technique (recours à des gestes, expressions faciales, au langage corporel ou à la langue des signes) et les systèmes techniquement assistés qui utilisent un dispositif pour transmettre ou recevoir des messages, que ce dispositif soit basé sur la technologie (ex. synthèse vocale, tablette, etc.) ou non (cartes de communication, pictogrammes, etc.).

Peu d'études se sont intéressées à la prévalence des troubles de la communication chez les enfants. Il est donc difficile d'avoir une estimation claire du nombre d'enfants qui, en Fédération Wallonie-Bruxelles, sont concernés par cette problématique. Certains groupes d'enfants sont considérés comme vulnérables. Parmi les enfants présentant une paralysie cérébrale (IMC – infirmité motrice cérébrale), on estime que 30 % sont touchés par une déficience auditive et des troubles de la parole et du langage. Et parmi les enfants atteints d'un trouble du spectre de l'autisme, 40 % ne développeraient pas de langage. Les enfants présentant une surdicécité (double déficience sensorielle) nécessitent une alternative efficace à la parole, sans laquelle ils restent à un stade pré-linguistique en ce qui concerne le développement de la communication. Les enfants présentant une dyspraxie verbale, dont la prévalence est estimée à 1 à 2 enfants pour 1.000, souffrent d'une atteinte verbale dans laquelle la précision et la cohérence des mouvements nécessaires à la parole sont problématiques...

Le recours à des systèmes de suppléance à la parole est un enjeu important pour ces enfants qui, grâce à ces aides, peuvent avoir accès au langage, à la culture, à la socialisation et aux apprentissages. Il s'agit ainsi de permettre la participation des enfants présentant des besoins complexes de communication aux mêmes activités que les enfants de leur âge.

Malheureusement, de nombreuses barrières à la participation de ces enfants ont été identifiées.

C'est pour permettre à chaque enfant de pouvoir exercer ses droits à la communication malgré son handicap que le Fonds a lancé cet appel à projets, en juin 2018. Il souhaitait soutenir plusieurs projets qui se focalisent sur la communication alternative et améliorée chez les enfants présentant des besoins complexes en termes de communication.

Au 15 octobre 2018, 12 dossiers étaient parvenus au Fonds. Au terme de la sélection, 2 équipes ont été retenues et les projets ont démarré début 2019.

Le projet de l'équipe de l'ASBL Alternative 21 est intitulé « Elaboration d'un programme de lecture partagée enrichie, soutenu par la CAA, en vue d'améliorer l'apprentissage et l'utilisation du vocabulaire de base et l'accès à la littératie émergente ».

Il s'agit d'un projet de lecture partagée soutenue par différentes techniques de CAA (gestes, pictogrammes et tablette avec synthèse vocale). Ce programme est destiné à améliorer l'utilisation du vocabulaire de base et

l'accès à la littératie émergente chez des enfants à Besoin Complexe de Communication (BCC). En effet, d'une part, l'accès au vocabulaire de base est un outil puissant pour que les utilisateurs de CAA atteignent une communication fonctionnelle, notamment dans l'environnement scolaire. D'autre part, il a été démontré que les activités de lecture partagée enrichie sont susceptibles d'aider les enfants à accéder à la littératie.

Des outils de CAA sont mis à disposition des enfants pendant la lecture d'histoires, afin d'augmenter les interactions autour du livre et de donner accès aux enfants concernés à un apprentissage des compétences de base en littératie.

Le projet de départ concernait principalement des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, des enfants dysphasiques (TDL) et atteints de syndromes génétiques (trisomie 21) et proposait un partenariat avec 4 écoles de l'enseignement spécialisé ou proposant des classes inclusives, ainsi que quelques enfants scolarisés à domicile.

Initialement, ces ateliers devaient se dérouler durant 5 semaines consécutives, à raison de 4 séances par semaine. Des logopèdes spécialisées proposaient des ateliers de lecture partagée en petits groupes. Chaque atelier permettant de stimuler tant le langage oral que la littératie. La multimodalité de la communication était privilégiée afin que chaque enfant puisse utiliser le code qui correspond à ses besoins et à ses capacités.

Afin que les interventions soient les mêmes, les intervenants ont reçu une formation et l'équipe a réalisé un manuel théorique et pratique qui permet aux intervenants de trouver rapidement les informations.

L'équipe avait sélectionné 5 livres autour desquels étaient travaillés à chaque fois :

- 4 mots de vocabulaire de base ;
- 4 mots de vocabulaire spécifique ;
- l'apprentissage d'un concept de littératie émergente ;
- une tâche de conscience phonologique (segmentation syllabique).



Il y a également un grand tableau de vocabulaire de base pour les 5 livres, avec une organisation pragmatique du tableau pour que l'enfant ait la possibilité de s'exprimer, selon les capacités de chacun. Des posters complétaient l'ensemble, ils étaient affichés en classe avec le vocabulaire de base, le vocabulaire spécifique et la littératie.

Au printemps 2020, en raison de la période de confinement entraînée par l'épidémie de Covid19, l'objet du projet a dû être partiellement modifié et a dû évoluer vers un travail en télé-logopédie (télé-pratique). En effet, le confinement a interrompu les interventions dans les écoles et à la réouverture de celles-ci, l'équipe n'a pas pu reprendre le programme après 2 mois d'interruption car la méthodologie prévoyait 5 semaines d'interventions consécutives et par ailleurs, peu d'enfants sont rentrés à l'école à leur réouverture.

La méthodologie d'intervention a été remaniée en tenant compte de différentes contraintes : difficulté de travailler avec les écoles en cette période de crise sanitaire, difficulté d'avoir une visibilité sur du long terme, échéance du projet, seul les enfants TDL ont bénéficié jusqu'ici du projet, le matériel constitué doit servir aux interventions futures...

En fonction de ces contraintes, l'équipe a proposé :

- D'analyser les données obtenues avec les enfants TDL dans une intervention courte
- De proposer une intervention courte en télé-thérapie avec des familles

L'équipe a prévu de recruter 10 enfants avec trouble du spectre de l'autisme et 10 enfants avec déficience intellectuelle, via les logopèdes indépendants ou des logopèdes travaillant dans des services spécialisés, les écoles partenaires du projet, les réseaux sociaux, les médecins pédiatres et neuropédiatres, les associations de parents d'enfants en situation de handicap.

Après une première étude exploratoire sur cette nouvelle méthodologie en télé-pratique entre juin et août 2020, l'intervention a été dispensée en télé-pratique, au domicile du patient, en collaboration étroite avec les parents, à raison de 9 séances complétées d'une séance de pré et post-tests, sous forme de télé-pratique synchrone, répartie sur trois semaines consécutives, et centrées sur les trois premiers livres du programme initialement prévu, afin de maintenir l'adhésion parentale, et les apprentissages qui y sont liés.

- « Où est Spot, mon petit chien » (Hill)
- « Ours brun, dis-moi ce que tu vois » (Martin & Karl)
- « Comme papa » (Sanders)



Un manuel d'intervention « pas à pas » pour les cliniciens et enseignants a été créé.

Après cette première étude exploratoire, les pré-tests et les posts-tests ont été adaptés ainsi que les manuels d'intervention. Dans le même temps, 9 capsules vidéos représentant les 9 séances de lecture ont été filmées pour finaliser le matériel des séances asynchrones (séance en non-présentiel). L'intervention proprement dite a démarré en octobre à raison de trois séances par semaine en télé-pratique synchrone et trois séances par semaine en télé-pratique asynchrone. Le projet utilise différentes CAA : Sésame (geste), des pictos (en version papier), une tablette, etc. de manière à ce que chaque enfant s'approprié ce qui lui convient le mieux.



Une différence importante apparaît avec la télé-pratique : le focus, initialement sur l'enseignant ou le logopède, est reporté sur le parent et l'implique encore davantage.

Au terme du projet, un manuel d'utilisation (méthodologie, supports créés, pistes d'exploitation) sera mis en ligne et une formation sera organisée.

### Les interventions se poursuivront encore en 2021 et les résultats du projet sont attendus pour l'automne 2021.

Le second projet est un projet de l'UCLouvain, de l'équipe de l'Institut de recherche en sciences psychologiques (IPSY), intitulé « Création d'un dispositif d'information et de sensibilisation pour améliorer les opportunités de communication d'enfants (0-12 ans) qui utilisent des moyens de communication augmentative et alternative ».

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Favoriser la participation des enfants à besoins spécifiques qui utilisent des moyens de CAA dans leurs milieux de vie ;
- Mieux outiller les parents et professionnels quant au choix de l'outil ;
- Faire un état des lieux des services en Belgique francophone.

L'équipe souhaitait mieux outiller les parents et professionnels dans la facilitation de la communication et rendre le droit à la communication à chacun.

La première étape de la recherche-action fut une phase exploratoire, qui a permis d'effectuer un état des lieux pour identifier les enfants qui peuvent bénéficier et/ou bénéficier des dispositifs de CAA, et les besoins précis de ces enfants. Pour ce faire, un questionnaire en ligne a été créé et diffusé auprès des ergothérapeutes, logopèdes, enseignants, parents, généralistes et neuropédiatres afin de suivre la trajectoire des familles d'enfants âgés de 0 à 12 ans de la Fédération Wallonie-Bruxelles utilisant des systèmes de CAA (avec ou sans assistance).

L'équipe a essayé de maximiser le taux de réponse des professionnels et des parents aux questionnaires, en le diffusant notamment auprès de nombreux réseaux.

Les répondants aux questionnaires sont 63 logopèdes, 21 enseignants, 6 ergothérapeutes, 4 médecins, 14 parents et 37 étudiants en logopédie de l'UCLouvain. Au total, 145 personnes ont donc participé en complétant l'un des 6 questionnaires (spécifiques à chaque catégorie de répondants) entre juillet et décembre 2019.

L'équipe a veillé à ce que des professionnels de différents niveaux d'expertise répondent aux questionnaires.

Au total, neuf services de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont participé à l'étude. L'équipe a ainsi pu récolter l'avis de deux types de services : les services d'aide précoce et les lieux de ressources ou de formation concernant la CAA. Six services d'aide précoce ont été rencontrés (des provinces du Brabant wallon, de Liège, de Namur, du Hainaut, du Luxembourg et de Bruxelles). Le centre de ressources CRETH (Centre de ressources et d'évaluation des technologies pour les personnes handicapées), le centre de conseils CyberVal et le centre Comalso (Centre belge de la communication alternative et augmentative) ont également été rencontrés.

Après la complétion des questionnaires et quand l'équipe était en possession des éléments mis en évidence dans ceux-ci, des focus groupes ont été organisés : un pour les professeurs, un pour les logopèdes, un pour les parents, un pour les services. Cela a permis de donner la parole aux partenaires et de mettre en lumière les barrières. Les participants aux focus groups étaient pour certains des participants qui avaient répondu à l'un des six questionnaires.

La deuxième étape du projet fut consacrée à l'analyse des données des focus groupes et des questionnaires, selon une approche couplant des données quantitatives et qualitatives, ainsi que l'interprétation en lien avec la littérature.

La troisième étape a été consacrée à la création de deux outils : un outil de sensibilisation pour diminuer les barrières d'opportunités à la participation de l'enfant, et un outil d'information pour poser les balises dans le choix d'un moyen de CAA au moyen d'un arbre décisionnel.

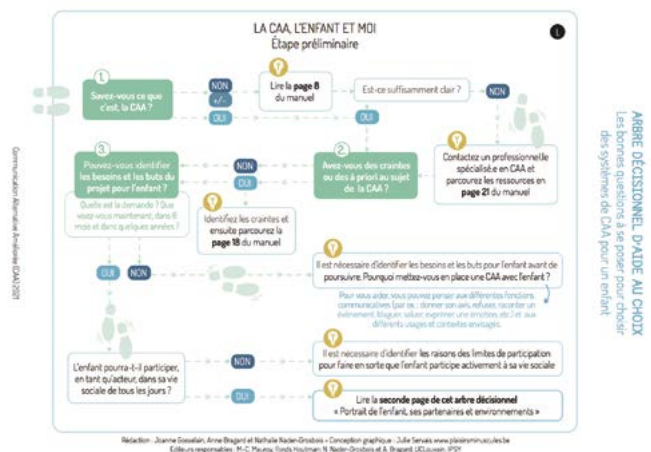
Ensuite, l'équipe a intégré les données quantitatives et qualitatives issues des différents temps de l'étude dans un rapport détaillé. Ce rapport inclut la méthodologie de l'étude, l'analyse des résultats ainsi que les résultats quantitatifs et qualitatifs. Le fil conducteur du rapport est la démarche pour choisir et mettre en place un système de CAA. On y découvre entre autres les « bonnes questions à se poser » lors de chacune de ces étapes, les « points de vigilance » et les « facilitateurs ».

La dernière étape du projet fut consacrée à la création de deux outils :

- Un manuel d'information à destination des parents et des professionnels
- Un arbre décisionnel d'aide au choix

Le manuel d'informations offre des repères et des liens vers des ressources déjà existantes pour les familles et les professionnels.

L'arbre décisionnel guide les parents et professionnels dans le processus de choix de systèmes de CAA. On y trouve un chemin de questions en plusieurs branches et des pistes d'actions concrètes.



## Le projet de l'UCLouvain/IPSY s'est achevé en décembre 2020. Les outils sont disponibles sur le site internet du Fonds :

<https://www.fonds-houtman.be/ressources/communication-alternative-et-amelioree-outils/>

## « VIVRE ENFANT DANS LA MIGRATION »

Au total, le Fonds a provisionné 100.000 € pour ce thème (40.000 en 2017 et 60.000 en 2018). L'appel lancé en novembre 2018 se concentrait sur 2 axes. Le souhait est toujours d'aboutir à des outils concrets, réutilisables et/ou transférables vers un maximum d'acteurs de terrain et d'enfants concernés.

- **Axe 1** : axe dédié aux intervenants de terrain et centré sur la santé des enfants migrants, au sens global mais en particulier leur santé mentale (**axe « sensibilisation/formation des acteurs de terrain »**) : comment sensibiliser/former les intervenants afin de leur permettre de mieux accompagner les enfants après un (souvent) long parcours d'exil ? Comment les sensibiliser au mieux, quel que soit le secteur d'activité (thérapeutique, scolaire ou extrascolaire...), à ce parcours et à ses conséquences ? Comment, en tant qu'intervenant, travailler à recréer la confiance en l'autre pour ces enfants, recréer le lien, permettre la relation ?
- **Axe 2** : axe orienté directement vers les **enfants** et centré sur leur **droit aux loisirs et au jeu (le retour au jeu)** : comment le jeu/les loisirs peuvent-ils soutenir l'enfant, lui permettre de reconquérir son droit à rêver, son droit à l'imaginaire (souvent bloqué lors de l'exil), lui permettre de participer aussi, de (re)devenir acteur de sa vie mais aussi de la vie autour de lui, en créant et en jouant ? Comment le jeu/les loisirs peuvent-ils être, concrètement, des outils de reconstruction et des tuteurs de résilience pour ces enfants ? Comment l'école et les loisirs (la pratique d'un sport, les activités culturelles et créatives) peuvent-ils également devenir un formidable moteur d'intégration/de participation à la société d'accueil ?

Au 15 février 2019, 40 candidatures étaient parvenues au Fonds. Parmi ces 40 dossiers, **7 ont été retenus**. Le point fin 2020 sur ces projets :



- « Les Hirondelles font le printemps... Promouvoir une résilience psycho-sociale et accompagner les deuils de l'exil par les liens créés autour de pratiques sportives et ludiques. » ; Centre MENA Les Hirondelles du CPAS d'Assesse & IRFAM ;

\* Par ce projet, l'équipe souhaite renforcer l'axe de prévention de son projet pédagogique et en étayer la pertinence par une observation des bénéfices de l'activité sportive et ludique sur le développement psycho-social des jeunes. Trois objectifs sont poursuivis : créer un protocole d'observation des bénéfices engendrés par la pratique régulière d'un sport ; augmenter la capacité des intervenants à proposer une activité sportive (affiliations, assurances et équipements) ; renforcer la dimension ludique dans la vie quotidienne. Le résultat final consistera idéalement en un argumentaire étayé par l'observation des effets attendus sur la résilience psycho-sociale des jeunes.

L'équipe, lors du dernier Comité Accompagnement de 2020 (organisé en octobre), a présenté les résultats des analyses portant sur les 15 premiers mois du projet. Pour rappel, l'objectif est de mettre au point un système d'observation capable de montrer les apports des activités sportives et ludiques sur le développement psychosocial des jeunes, afin d'alimenter in fine une réflexion plus globale sur l'accompagnement des MENA. Bien entendu, le protocole a évolué compte tenu de la situation et de la crise sanitaire en cours depuis mars 2020.

L'équipe dispose lors de ce Comité des données relatives à 35 jeunes observés par l'ensemble des acteurs du centre (et des intervenants extérieurs) entre juillet 2019 et août 2020. Les observations ont été notifiées par l'équipe tous les trimestres, donc 5 fois jusqu'ici. Elles ont été synthétisées et analysées par Altay Manço (IRFAM).

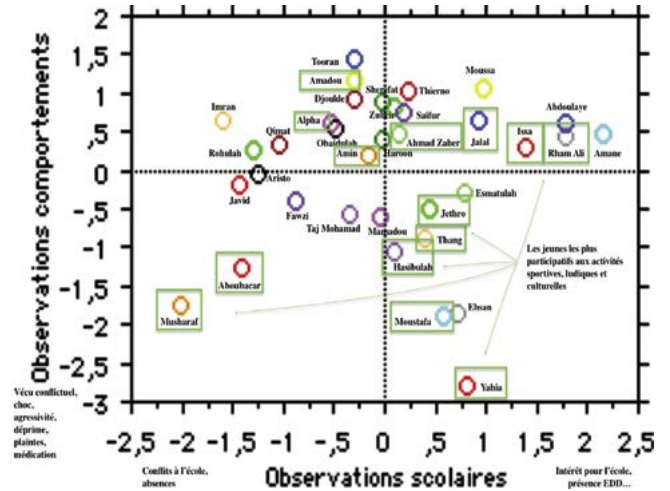
Les points d'observation portent sur une trentaine d'éléments, dont le niveau de français, le niveau de scolarité, l'année et l'âge d'arrivée en Belgique et au centre, la présence à l'école des devoirs, la présence à l'école, l'intérêt pour l'école, les sollicitations psycho-médicales, les plaintes diverses, les médicaments, les affiliations et activités sportives...

Il a été noté déjà que les jeunes les plus « participants » sont souvent ceux qui ont un intérêt marqué pour l'école ; ce sont aussi les plus « résilients ».

Un tableau de synthèse a été réalisé, l'idée étant de vérifier qu'en fin de de projet, il y ait davantage de jeunes dans le cadran supérieur droit.

Concernant ces 4 cadrans :

- Coin inférieur gauche : difficultés comportementales ET scolaires ;
- Coin supérieur gauche : pas de difficultés comportementales mais moins bons résultats scolaires ;
- Coin inférieur droit : pas de difficultés comportementales mais moins bons résultats scolaires ;
- Coin supérieur droit : aucune difficulté.



En octobre 2020, davantage de jeunes se dirigent vers le coin supérieur droit. Bien entendu, les jeunes présents depuis le début du projet vont « mieux » (s'orientent « mieux » et davantage vers le haut du tableau). Un jeune décroche complètement à la suite d'une décision négative, confirmant les lourdes conséquences de ces décisions...

Il y a un lien net entre l'intérêt pour l'école et celui pour les activités sportives et ludiques/culturelles. L'activité sportive permet aussi de garder une forme d'espoir (évolution psychosociale des jeunes plus positive). La qualité de l'accueil et de l'accompagnement autour de l'activité semblent cependant plus déterminants que l'activité en soi.

La récolte des données va se poursuivre jusqu'en juin 2021. L'équipe disposera in fine de nombreuses données et le rapport final devrait être riche.

– « Welcome chez vous » ; ASBL ABC Cinéma ;

\* Dans le cadre de ce travail, et en collaboration avec certains acteurs socioculturels implantés sur la commune de Herstal (mais aussi avec les écoles), l'ASBL ABC Cinéma propose de réaliser un film avec des jeunes issus de la vague de migration récente sur les thématiques de l'espoir et du bonheur.

Ce projet a dû être stoppé durant le confinement (dès mars 2020). Mais, pour compenser, un stage a eu lieu du 14 au 17 juillet 2020 (4 jours complets). Le même lieu que les ateliers a été utilisé (Pôle Marexhe – Ville d'Herstal). L'ASBL Lire et Ecrire est restée partenaire. Cela a demandé bien entendu une toute autre dynamique que celle déployée lors des ateliers, car il fallait maintenir l'attention des jeunes pendant 8h.

In fine, c'est un format de film en +/- 12 mini-séries qui a été adopté : « Le Jeu », inspiré par Jumanji.

Scénario : 2 jeunes découvrent un jeu de société chez un vieux brocanteur. Ils décident d'y jouer avec leurs amis. Dès le début de la partie, ils sont projetés dans une autre dimension et rencontrent un personnage mystérieux qui va leur proposer des défis afin de revenir à la vie normale.

Ce qui est aussi réalisé en octobre 2020 : la distribution des rôles, les répétitions, le tournage du teaser. Les ateliers hebdomadaires du mercredi ont repris (environ 3h) et sont pour l'instant maintenus pour la suite des exercices, des répétitions et surtout pour commencer les tournages (12 jours en principe). De belles sorties sont prévues aussi à l'occasion des tournages.

Les réseaux sociaux du Fonds seront activés lors de la sortie du film. Ce projet se termine également en juin 2021.



© ABC Cinéma, juillet 2020.

– « S'épanouir à travers nos cent langages » ; ASBL ékla ;

\* Ce projet, clôturé depuis décembre 2020, a proposé à un groupe d'enfants et de jeunes du centre Fedasil de Morlanwelz (enfants en famille + MENA) un parcours artistique et culturel qui associe la découverte de spectacles et de lieux culturels, la participation à un atelier de création artistique et l'échange autour des expériences vécues. L'outil principal a été la danse.



© ékla - Atelier artistique mené par Milton Paulo Nascimento de Oliveira avec des jeunes du Centre d'accueil Fedasil de Morlanwelz.

En raison de la crise sanitaire, le projet a dû s'adapter. Le parcours culturel et artistique était presque à son terme ; 8 spectacles sur les 10 spectacles prévus ont pu avoir lieu. Cela a permis aux jeunes d'avoir une vraie expérience de spectateurs : l'avant et l'après-spectacle, le lieu singulier, la découverte des codes et des rituels, mais également l'évocation de certains stéréotypes. Ces sorties culturelles ont aussi permis aux éducateurs de découvrir les jeunes autrement. Le parcours culturel a donné une bonne base au groupe, une cohésion, un espace de confiance permettant ensuite d'entamer le travail de création des ateliers qui ont accueilli 17 jeunes.

Le cheminement effectué pendant les ateliers a été poursuivi lors d'un stage d'une semaine en juillet 2020. L'équipe souhaitait garder le groupe solidaire, mais cela n'a pas été totalement possible en raison des contraintes liées à la vie dans le centre. Le stage a accueilli 9 jeunes, parmi lesquels 4 nouveaux.

Lors du stage, les jeunes ont été rapidement mobilisés autour d'une dimension plus « performative », alliant la danse, le cirque et même le yoga. D'autres artistes sont intervenus comme le dessinateur Paul Mattéi et le musicien batteur/improvisateur Tom Malmendier. Le langage du dessin facilitait la compréhension. Les jeunes se retrouvaient dans les dessins de Paul Mattéi, qui peuvent être exposés sans dévoiler leur identité car ce sont des dessins métaphoriques. L'apport de la musique a été très riche. Tom Malmendier partage beaucoup avec les jeunes. En fin de semaine, l'atelier a été ouvert au personnel de Fedasil et aux éducateurs.



« L'atelier a permis aux jeunes de dépasser également les barrières linguistique et culturelle et les replis communautaires observés par les éducateurs au sein du Centre d'accueil. Les jeunes ont joué tous ensemble, ont ri, ont expérimenté, ont osé se dévoiler dans un climat bienveillant et respectueux. Ensemble, ils ont cherché à se dire et à se comprendre

à travers les langages artistiques et dans le plaisir de partager leur langue maternelle. Ils se sont entre-aidés, se sont faits interprètes pour les uns ou pour les autres », explique Mme Limbort, coordinatrice de projets pour ékla.

L'équipe a travaillé à la pérennisation du projet au sein du centre Fedasil, en constituant une « boîte à trésors » dont la réalisation se poursuivra début 2021.

Un livret photo des ateliers et du stage a été réalisé et distribué à chaque jeune, et un espace numérique sécurisé a été créé avec les outils pédagogiques, parmi lesquels :

- Une quarantaine de fiches pédagogiques ;
- Les images des spectacles ;
- La playlist de Tom Malmendier ;
- Les photos des séances d'ateliers ;
- Les capsules vidéo réalisées tout au long du projet ;
- Des fiches « Arts plastiques » reprenant les dessins de Paul Mattéi décolorisés ;
- Une bibliographie pour aller plus loin.



Illustration de Paul Mattei, de l'atelier artistique mené par Milton Paulo Nascimento de Oliveira avec des jeunes du Centre d'accueil de Fedasil Morlanwelz.

Les dessins originaux de Paul Mattéi ont été encadrés afin d'être exposés au Centre Fedasil.

- « La caravane des rêves. Parce que le rire est vital ! » ; ASBL Clowns Sans Frontières Belgique ;

\* Le projet « La caravane des rêves » veut rassembler des jeunes de différents milieux (des jeunes en situation précaire, des jeunes résidant en maisons d'accueil, des réfugiés et primo-arrivants et de jeunes Belges, peu importe leurs origines). Les rencontres prennent la forme de stages lors desquels tous les jeunes peuvent découvrir des techniques d'expression comme le théâtre d'ombre, le cirque et les arts urbains, au travers une pédagogie active. Chaque semaine de stage se clôture par la création d'un spectacle final auquel sont conviés parents, familles et amis. L'équipe a organisé 8 caravanes des rêves à Bruxelles en 2017-2018. Vu le succès, elle a voulu étendre le projet au reste du pays. Les stages à Bruxelles se poursuivront en partenariat avec la COCOF mais le subside du Fonds permettra d'initier des stages en plus en Wallonie (à Rendeux, Natoye, Belgrade...).

4 stages ont été mis en place jusqu'ici, 2 sur le budget 2019, 2 sur 2020 (au lieu de 3 sur 2020, en raison de la crise sanitaire). L'activité MigraCirque a en revanche été renforcée en 2020 (spectacles/après-midis festives dans les centres en Wallonie – Wavre, Natoye...). Ce projet est complémentaire à la caravane des rêves développée.

Le même constat a été fait concernant la difficulté à garder l'attention des enfants et des jeunes dans le cadre des stages. A simplement s'assurer de leur présence parfois aussi (cf. autres activités organisées par le centre). En outre, les relations qui préexistent entre les résidents ont parfois une influence. Même si l'intervention d'extérieurs (et des clowns ici) peut aider.

Il a été noté que, parfois, être ailleurs pour proposer une action peut réellement faire la différence, car les enjeux dans l'espace-temps ne sont plus les mêmes. Il est utile de passer du temps au centre avant et après les actions pour se rendre compte de tous ces aspects. La question du sommeil dans les centres a un impact important aussi, la difficulté de la vie en communauté, le stress lié à la procédure (questions évoquées dans la plupart des projets) ...

Ce projet sera le dernier à se terminer. Il est en cours jusqu'en décembre 2021.



© Clowns Sans Frontières.

- « Traces, reflets de réfugiés mineurs » ; Maison de la Création-Centre Culturel Bruxelles-Nord ;

\* Ce projet voulait permettre à de jeunes migrants (MENA entre 12 et 17 ans) résidant au centre d'accueil de Neder-Over-Heembeek de participer à des ateliers d'expression artistique. L'équipe souhaitait leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences artistiques, telles que la photographie ou l'écriture, afin d'encourager une revalorisation personnelle. La méthodologie des ateliers se basait sur une expérience réflexive où les jeunes ont pris une place active. La question centrale : comment se montrer, exprimer son identité lorsque l'on doit se cacher, cacher son visage, taire son nom, d'où l'on vient, etc. ? Le projet voulait aussi rendre à ces jeunes un accès à leur imaginaire, à leur innocence et au



*ludique, malgré le poids de leur vécu. Les outils artistiques étaient variés mais trois thèmes ont été ciblés : le visage, l'objet et le lieu. Le projet visait également un objectif de sensibilisation du public aux enjeux migratoires.*

Ce travail collectif, premier projet à se clôturer (en 2020), a débouché sur une exposition et l'édition d'un livre qui questionnent l'identité à l'échelle individuelle et sociale. Afin de ne plus parler de migrants mais plutôt de donner à voir des sensibilités et des personnalités. L'équipe souhaitait également ne pas parler pour les jeunes, mais leur laisser la parole, sous forme d'autoportraits... comme des traces d'un passage.



Le livre « **Picture, Madame, Picture – Fragments d'identités** » et l'exposition des œuvres réalisées ont ainsi permis de sensibiliser et d'encourager les professionnels de l'accueil, mais également des secteurs culturel et artistique, à développer l'accès au jeu et aux loisirs pour les enfants migrants qu'ils accueillent au sein de leurs propres structures.

Plus d'informations sur le livre :

<https://www.fonds-houtman.be/ressources/vivre-enfant-dans-la-migration-outils/>.

- « **La marionnette liégeoise, outil social et culturel** » ; **Karim Aït-Gacem/Musée de la vie wallonne** ;

*\* L'idée de ce projet, clôturé aussi depuis décembre 2020, était d'utiliser la marionnette comme outil social, pouvant jouer un rôle dans l'intégration des personnes issues de l'immigration plus ou moins récente et dans le rapprochement des publics. Les enfants (quartier Saint-Léonard, le « quartier aux 100 nationalités », et Ecole Vieille-Montagne (école « Freinet »)) vont travailler ensemble à la création d'un spectacle. Le personnage de Nasreddin Hodja sera notamment utilisé.*

En 2019, l'équipe avait prévu d'organiser des ateliers de création pour les enfants de la classe passerelle de l'école Vieille-Montagne du quartier Saint-Léonard, classe qui comprenait des enfants issus de l'immigration récente. Cependant, cette classe a été in fine démantelée et les enfants dispersés dans différentes classes. Des groupes ont alors été formés par les enseignants de primaire pour des ateliers qui se déroulaient le mercredi matin.

En 2020, en raison de la crise sanitaire, les ateliers n'ont plus pu se poursuivre à l'école Vieille-Montagne. Les ateliers se sont alors déroulés dans différents lieux en fonction des adaptations nécessaires à la situation sanitaire liée à la pandémie.

Un premier stage, initialement prévu à Pâques et reporté au mois d'août 2020, a eu lieu à la Maison des Jeunes « La Bibi ». Il était ouvert aux enfants de 6 à 12 ans. Aucun des enfants n'était familier des marionnettes et tous étaient issus de l'immigration récente. Les enfants du quartier Saint-Léonard ont travaillé ensemble à la création d'un spectacle. L'équipe leur a fait découvrir donc le personnage de Nasreddin Hodja. Le regret pour ce premier stage était que le souhait de mixité du projet n'était pas rencontré.



*Les enfants de l'Ecole communale Vieille-Montagne et leurs marionnettes lors du projet « La marionnette liégeoise, outil social et culturel » - © Karim Aït-Gacem.*

Durant les congés d'automne, un second stage a été organisé à la Maison des Jeunes « La Baraka » dans le quartier Sainte-Marguerite, qui présente les mêmes caractéristiques que le quartier Saint-Léonard. L'équipe ayant réalisé, lors du premier stage, que la mixité sociale est une chose qu'il faut réellement travailler, pour ce nouveau stage, cela a été fait via deux axes :

- Communiquer beaucoup plus par les réseaux sociaux, sur internet à propos du stage à venir. Avec, comme résultat, de nombreux appels provenant de l'extérieur du quartier.



- Communiquer vers les animateurs sur les activités plus artistiques car certaines activités sont considérées comme étant pour les enfants du quartier et d'autres non, parmi lesquelles les activités artistiques. Il a donc fallu convaincre les animateurs que le stage « marionnettes » pouvaient aussi intéresser les enfants du quartier. Ce qui a permis de rassembler un groupe d'enfants d'horizons différents.
- L'équipe a réussi à pallier certaines difficultés rencontrées lors du stage précédent en mettant en place différents dispositifs novateurs.

Dans le travail de la marionnette, il y a un volet « individuel » ; et un volet « collaboration » dans la préparation des petites pièces (8 collaborations). Dans ce second volet, chacun était responsable de son décor et les autres venaient aider.



© Karim Ait-Gacem.

Il y a eu également parfois une difficulté au niveau de l'accès au vocabulaire. Lors du stage, après une introduction à l'histoire de Nasreddin Hodja, l'équipe a créé une histoire à partir de l'imaginaire des enfants et de leurs mots. Ensuite, ils ont cherché ensemble des synonymes à leurs mots. Ils ont également pu improviser des bandes son. Le stage s'est bien déroulé. Un regret : le spectacle avec les parents n'a pas pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires. L'équipe a filmé les spectacles de marionnette conçus par les enfants et les a envoyés aux parents.

Ce projet est aujourd'hui en voie de pérennisation. Le partenariat avec le Musée de la vie wallonne a été reconduit, à la demande du Musée, et un partenariat solide avec la Maison des Jeunes « La Baraka » est en train de se mettre en place. Le projet se clôturera aussi par une formation/réflexion collective donnée par l'équipe à des animateurs socio-culturels.

- « Exprime-art » ; Plate-forme Mineurs en exil/SDJ ;

\* Ce projet réunit des membres du SDJ et de la Plate-forme, et l'art-thérapeute Valérie Provost. Il s'agira de réaliser une broderie collective grand format (sur laquelle serait pré-dessiné un planisphère), avec les enfants de différents centres d'accueil. Cette grande toile sera transportée de centre en centre. Sur ce planisphère, il sera proposé aux enfants de

*broder leur parcours migratoire par des lignes, des mots, la mer, leur pays, ce qu'ils souhaitent.*

Ce projet permet, autour des ateliers créatifs organisés autour de la toile-planisphère dans différents centres MENA (Uccle, Jette et Woluwe), aussi un accès à des informations juridiques pour les jeunes. Il leur permet de recevoir des informations sur leurs droits et leur parcours tout en créant, en profitant d'un moment et d'un lieu d'expression doux. Il y a toujours 3 personnes qui sont présentes : l'art-thérapeute Valérie Provost, une personne de la plate-forme (souvent Mélanie Zonderman) et une personne du SDJ.

8 ateliers ont eu lieu depuis le début jusqu'en octobre 2020, dernier Comité d'Accompagnement ; certains ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire. Il y a en général entre 5 et 12 jeunes lors de chaque atelier, et toujours un jeu pour briser la glace au début.

La toile a été exposée plusieurs fois déjà, lors des 20 ans de la plate-forme en novembre 2019 et lors du parcours d'artistes à Saint-Gilles en octobre 2020. Une après-midi d'échanges et de jeux était prévue entre les jeunes des 3 centres et des jeunes de 2 AMO saint-gilloises dans ce cadre, mais cette activité a dû être reportée.

Il est à noter que les jeunes n'ont pas forcément représenté leur parcours migratoire sur la toile, d'autres choses ont pu s'exprimer, parfois davantage de l'ordre de l'émotionnel... Pour l'art-thérapeute, ces ateliers ont permis à l'indicible de surgir quand les mots ne pouvaient pas être dits.

Le lien avec les jeunes n'a pas été simple à créer étant donné la nature même des ateliers, mais le partage et le souci de profiter du moment présent était bien là. Le jeu « brise-glace » a cela dit bien aidé (jeu sur les droits de l'enfant créé par DEI : <https://www.dei-belgique.be/index.php/component/jdownloads/download/11-convention-internationale-des-droits-de-l-enfant/81-op2016-2-jeu-de-38-cartes-v1-compressed.html>). L'aide juridique proposée a permis de nouer des liens aussi, et la présentation aux jeunes d'outils comme le site [www.asyluminfo.be](http://www.asyluminfo.be) ou l'application Miniila (<https://miniila.com/>).

Ce projet se clôture en janvier 2021.



La toile, telle qu'exposée en novembre 2019.

## FIN DE VIE, DEBUT DE VIE ET GRANDE PREMATURE : ENJEUX ETHIQUES DANS LES SERVICES DE SOINS NEONATALS INTENSIFS

Ce thème a été budgété sur 2012, 2013, 2014 et 2017 (budget global alloué : 215.000 € - le budget 2017 de 15.000 € étant dédié à un appel à experts).

La **première partie** de cette importante **recherche coopérative** impliquant les **11 services francophones de soins néonataux intensifs (NIC/Neonatal Intensive Care)** a porté sur la réalisation (sur la base d'un questionnaire adressé à l'ensemble des néonatalogues exerçant dans ces services) d'un **état des lieux des pratiques** dans ces 11 services. Ce volet a été mis en œuvre par une équipe de l'UCL pilotée par Isabelle Aujoulat, de l'Institut de Recherche Santé et Société (IRSS).

Le questionnaire adressé aux néonatalogues comportait 4 sections :

- a) Les décisions et pratiques de soins en période anténatale ;
- b) Les décisions et pratiques de soins en période périnatale ;
- c) Les décisions et pratiques de soins en période postnatale ;
- d) Et enfin une partie sur les opinions et expériences personnelles concernant les aspects éthiques et juridiques des décisions et pratiques de soins en néonatalogie intensive.

A l'issue de la collecte de données, clôturée en octobre 2014, **58 réponses complètes** avaient été reçues (sur 65 néonatalogues au total dans les 11 NIC). Cela correspond à un **taux de participation de 89 %**.

Le rapport final de ce 1er volet a été présenté en décembre 2014 au Comité de Gestion du Fonds Houtman. Les **conclusions** principales étaient les suivantes :

- Homogénéité d'un grand nombre de réponses – signe d'un accord global sur les grandes lignes de conduite et sur l'âge gestationnel de prise en charge au stade actuel des connaissances.
- Les différences retrouvées sont indépendantes de l'appartenance à un centre ; et les différences individuelles sont le signe surtout de l'incertitude inhérente à la complexité et à la diversité des situations rencontrées.
- Place des parents : toujours considérés et impliqués dans la décision, dans toute la mesure du possible ; ils ne doivent jamais porter la responsabilité de la décision prise.
- Si protocoles il y a à l'avenir, ils devraient fournir un cadre sans pousser toutefois à une conduite unique ; les décisions doivent pouvoir être adaptées à chaque situation.

Dès 2015, de nombreuses présentations de ces résultats ont lieu, et des publications sont entreprises, dont une dans la revue anglaise **BMC Pediatrics**, sous le titre « *End-of-life decisions and practices for very preterm infants in the Wallonia-Brussels Federation* ».

Dès 2016 et en 2017 également, le **second volet** de la recherche est préparé. Divers experts extérieurs sont consultés (pédiatrie, néonatalogie, gynécologie, mais aussi et surtout philosophie, éthique, droit médical et biomédical). Un pas décisif est fait dès janvier 2017 par le biais de la rencontre avec Virginie Pirard, Philosophe, Juriste et Ethicienne, Responsable de la Cellule Ethique de l'Institut Pasteur, également Membre du Comité consultatif de bioéthique de Belgique. Virginie Pirard permet au Fonds de mieux définir encore l'orientation de ce second volet et ses finalités.

L'appel à candidatures pour ce second volet est lancé en mai 2018. En novembre 2018, une équipe issue de l'**Institut de recherche santé et société (IRSS) de l'UCLouvain** est sélectionnée et entame son travail, avec in fine 5 services participants (sur les 11 services situés en Fédération Wallonie-Bruxelles). Cette recherche s'est clôturée en décembre 2020 (budget global de la convention : 141.187 €).

L'objectif était ici d'explorer les processus délibératifs au sein des 5 services volontaires. La recherche a consisté en une **étude par observation et participation des 5 centres**. Outre la nécessité de l'implication intensive du chercheur Hugues Dusausoit (Docteur en Philosophie) au sein des services pour la collecte des données ; son analyse, qui a suivi dans les grandes lignes les règles de la *Grounded theory*, a été supportée par un dispositif interprétatif mobilisant notamment le corpus théorique et conceptuel de la philosophie du soin (*ethics of care*).

Les éléments à retenir à l'issue du projet sont présentés brièvement ci-dessous.

Les **5 centres participants** ont été les suivants : le CHU St-Pierre, le CHR de Namur, le CHU de Charleroi, le CHC St-Vincent et le CHU Tivoli. Le chercheur a pu observer, au sein de ces services, comment s'organisaient les discussions et les décisions relatives aux fins de vie.

**3 caractéristiques** sont à souligner concernant la recherche.

La **première caractéristique** à souligner concerne la **récolte des données**. Lors du premier volet, celle-ci était + « standardisée ». Le questionnaire a été rempli par 89 % des néonatalogues des 11 services, ce qui était significatif et a permis d'avoir une idée déjà très précise de la situation au sein des NIC.

Dans le cadre du second volet, la démarche a été différente. En étant sur place, l'idée était de se rapprocher au maximum de l'objet d'étude. La récolte des données n'était ici plus standardisée, ni aussi « objective ». L'objectivité a été à conquérir ensuite, dans le travail réflexif. L'avantage, en revanche, réside dans le fait que les affirmations peuvent être confrontées avec les observations du terrain. On gagne en densité et en complexité.

Une autre différence : la recherche de terrain ne se passe jamais comme prévu. La dimension pratique, le réel, vient toujours bousculer la théorie. Bien souvent, l'imprévu sera plus significatif que l'imaginé.

La **deuxième caractéristique** de la recherche concerne sa **dimension collaborative/collective**. Le chercheur a pu profiter au maximum du recul offert par sa position de « spectateur », tout en ayant une bonne collaboration avec les services. Le fait de pouvoir passer d'un service à l'autre a été très bénéfique aussi – et pour révéler les différentes formes de « savoir » présentes un peu partout. Ce savoir bien présent, mais pas toujours partagé.

La **troisième caractéristique** concerne l'accompagnement de la recherche, par le Comité mis en place par le Fonds, mais aussi par Isabelle Aujoulat, responsable de la première recherche.

Sur le plan des résultats, tout cela se reflète : la diversité des services, alors qu'elle n'apparaît pas dans la littérature ; la complexité des situations et des interactions entre les différents corps professionnels ; la connaissance des acteurs, qui doit aussi être mise en avant ; les ressources, bien présentes sur le terrain, mais souvent méconnues ou sous-estimées (notamment : la connaissance des infirmières, des parents, anciens patients...).

**Le rapport final (enrichi par les retours des 5 services participants) est aujourd'hui disponible.** Il a été volontairement laissé sans conclusion, afin que les services puissent se l'approprier. Un **webinaire** sera organisé en 2021 pour les professionnels des NIC, et un **Cahier du Fonds** sera consacré à la thématique. La page du site du Fonds sur le sujet : <https://www.fonds-houtman.be/thematiques/ethique-et-neonatalogie/>.

## PREVENTION PRECOCE DE L'OBESITE DE L'ENFANT : POURQUOI J'AI FAIM ?

En 2016, le Fonds Houtman budgète à hauteur de 50.000 € un appel à projets sur le thème « Prévention précoce de l'obésité de l'enfant ». Celui-ci était lancé en avril 2017 et, au 15 octobre 2017, 6 candidatures étaient parvenues au Fonds.

C'est le projet « Pourquoi j'ai faim ? En route vers la planète des mangeurs heureux » de l'ASBL Aktina, qui a été retenu.

Le travail a démarré en mars 2018 avec pour objectif de développer un nouveau modèle de prévention précoce de l'obésité chez l'enfant par des actions centrées sur la future mère pendant la période prénatale. Pour ce faire, Pascale Marcoux et son équipe ont sensibilisé les femmes enceintes et leur entourage aux modes de consommation actuels et au marketing de masse, en tentant de les réconcilier avec l'acte de manger, en mettant l'accent sur la convivialité et la transmission culturelle. Le moment de la grossesse étant propice aux changements, l'équipe d'Aktina souhaitait aider les familles à retrouver



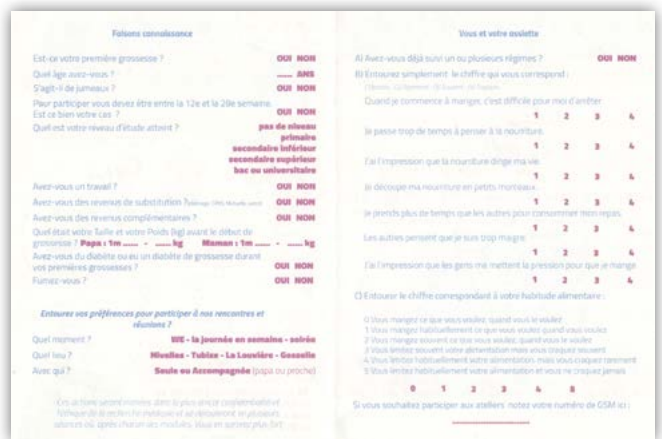
des repères et un retour aux vraies sensations. Il s'agit d'un projet novateur qui « à travers la pleine conscience, l'écoute du corps, les sensations, les émotions et les valeurs, permettra à chaque participant d'être capable de se réguler dans un environnement « hostile » ».

Les questions de recherche étaient les suivantes :

- Quels sont les comportements alimentaires à risque d'obésité des parents transmissibles à l'enfant, sans pour autant être héréditaires ?
- Y a-t-il plus de troubles alimentaires dans la population des femmes enceintes que dans la population générale belge ?
- Devrait-on prévoir un dépistage systématique ?
- L'outil développé est-il efficace pour revenir à un comportement régulé ?
- Suivis des mamans et du poids des bébés.

Et comme objectifs plus spécifiques :

- Sur base des résultats de l'étude des corrélations, faire une proposition de dépistage des facteurs perturbateurs de la régulation des futures mamans (et donc prévenir chez les enfants) et cibler des trajets de soins si nécessaire.
- Transmission des propositions dans les équipes de terrain.



La population de l'étude était composée des femmes entre 9 et 28 semaines de grossesse suivies en consultation dans les services de consultations prénatales de l'hôpital de Jolimont-Nivelles-Tubize et de l'hôpital de Gosselies de septembre 2018 à septembre 2019. Les lieux ont été choisis parmi des régions où la population est la plus précarisée selon les données de la Banque de Données Médico-Sociales. Les consultations prénatales représentent le moment idéal pour faire ce screening.

Les femmes enceintes complétaient un auto-questionnaire qui permit de mettre en évidence d'éventuels troubles alimentaires. Ensuite, celles qui le souhaitaient pouvaient s'inscrire aux modules proposés par Mme Marcoux. Il s'agissait de 4 modules :



Module 1 : sortir de la restriction, découvrir les sensations de la régulation

Module 2 : externalité (se mettre en attention plutôt que de faire attention !)

Module 3 : émotivité (apprendre à ressentir les émotions et le pouvoir des aliments pour diminuer les tensions)

Module 4 : alimentation durable et accessible (démarrer les pièges du marketing à travers l'écoute de son corps).

Un peu plus de 600 futures mamans ont rempli le questionnaire de screening du EAT (Eating behaviour test), 108 mamans ont participé à 1 ou 2 modules ; 34 à 3 ou 4 modules. 52 mamans ont répondu à l'enquête postnatale, dont 8 n'ayant pas participé à l'étude au préalable.

Sur les 613 questionnaires de départ :

L'âge moyen est de 29 ans, l'IMC moyen chez les femmes interrogées est de 27 et 36 % d'entre elles ont un BMI au-dessus de 27.

20 % des femmes interrogées fument, 9 % sont diabétiques. Il y a 41 % de primipare et on retrouve quatre niveaux d'études et niveaux socioéconomiques au sein de la population interrogée.

Sur les 110 tests DEBQ, une maman sur trois présentait ainsi au moins un des 3 facteurs perturbateurs. Le facteur « émotivité » semble se retrouver chez toutes ; « l'externalité » chez les mamans les moins instruites surtout, et la « restriction » chez les plus instruites. Une maman sur trois (et donc un enfant sur trois) a besoin d'aide.

Après le 1er module, l'équipe a pu constater des effets positifs sur la restriction rigide (en baisse). Après le 2e module, des effets sur l'externalité. Après le 3e module, sur l'émotivité et sur la restriction cognitive.

A la naissance, le BMI moyen des bébés était de 13,2 (54 poids récoltés) – soit un BMI moyen dans la normalité pour cet âge (BMI normal entre 11 et 16).

Différents outils ont été produits par l'équipe :

- La pyramide des comportements / pyramide des mangeurs heureux ;
- La formation des professionnels, formation aux modules notamment (mais aussi sur la régulation, le dépistage des comportements à risque, les stratégies de prise en charge) ;
- D'autres outils parmi lesquels : la thérapie ACT (cf. pleine conscience) ; le set de table ; le jeu de la faim ; le jeu du pot ; la boîte verte, les fiches-actions, le quiz...

Dès le début de la recherche le site internet [www.mangeursheureux.be](http://www.mangeursheureux.be) a été mis en ligne. Voir aussi : <https://www.fonds-houtman.be/thematiques/obesite/>. Le rapport final de ce projet sera présenté en mars 2021.

## EXPLOITATION DE RESULTATS : COLLOQUE « LES ESPACES RECRE SONT REPENSES »

9 projets avaient été soutenus par le Fonds entre fin 2016 et fin 2019 (budget global alloué : 113.805 €) :

Le Centre d'Action Laïque (CAL) de la Province de Liège L'AMO Le Cercle

L'ASBL Latitudes Jeunes du Centre, Charleroi et Soignies

Le Service des Sciences de la Famille de l'Université de Mons

L'AMO Le Délic

L'Ecole libre Saint-Walfroy

L'Institut Médico-Pédagogique René Thône

L'Ecole communale bilingue de Bois-de-Lessines, avec son Association de Parents

L'ASBL Autour de l'Ecole de la Ville de Liège

Les résultats de ces projets ont été détaillés dans nos rapports annuels antérieurs. Le rapport 2019 du Fonds, en particulier, synthétise le tout.

Le colloque « Les espaces récré sont repensés – Place à la citoyenneté, l'épanouissement et l'empathie », consacré à ces 9 projets, a lieu le 4 février 2020 au Palais des Congrès de Liège. Il a affiché complet (500 personnes).



La plupart des interventions du colloque, ainsi que certains des outils proposés par les équipes soutenues, peuvent être trouvés sur cette page du site du Fonds :

<https://www.fonds-houtman.be/ressources/espaces-recre-outils/>.

Le Cahier 27 a aussi porté sur la thématique.

## EXPLOITATION DE RESULTATS : DIFFUSION DU REFERENTIEL « VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE – LES ENFANTS EN SOUFFRANCE » ET MODULES DE SENSIBILISATION

Le référentiel « **Violences au sein du couple – Les enfants en souffrance. Comment détecter ? Comment accompagner ? Comment orienter ?** » paraissait en 2017, à la suite des importantes recherches menées sur le thème « L'impact des violences conjugales sur l'enfant de moins de 4 ans et dès la période anténatale ».



Pour rappel, ce référentiel se présente en **2 tomes** : des **repères théoriques et cliniques** et des **outils d'aide à la pratique**. Il se base sur la méthodologie suivante :

- Une revue systématique de la littérature relative aux impacts des violences conjugales sur la santé des personnes concernées et aux interventions efficaces en la matière ;
- L'analyse de focus groupes multidisciplinaires de praticiens impliqués dans l'étude clinique ou accompagnant les familles sur le long terme ;
- L'appui d'une équipe externe chargée de communication en promotion de la santé.

L'objectif principal du référentiel est de **soutenir les professionnels de santé** dans la détection précoce et l'accompagnement des familles concernées. Le référentiel a fait l'objet d'une diffusion élargie dès la fin 2017 (et notamment lors du colloque du 24 octobre 2017, « Optimaliser l'accompagnement de l'enfant exposé aux violences intrafamiliales ou victime de maltraitance sexuelle »).

Il continue à être diffusé aujourd'hui, notamment par le biais de **modules de sensibilisation dans les maternités et services de pédiatrie belges francophones**, budgétés en 2018 à hauteur de 5.500 € - et rebudgétés en 2020 à hauteur de 5.000 €. Anne-Marie Offermans, Sociologue, Formatrice en milieu hospitalier, Maître d'enseignement au Département de Médecine Générale de l'ULB, a été chargée par le Fonds de mener ce projet à bien.

La sensibilisation vise le diagnostic précoce des violences au sein du couple et la prise de conscience par le personnel hospitalier de son rôle incontournable dans le cadre de cette problématique à dimension éthique et sociale (rôle en matière de prise en charge multidisciplinaire et d'orientation des familles concernées).

Les objectifs particuliers des modules sont les suivants.

- Mettre en évidence l'importance de la problématique au départ de données épidémiologiques ;
- Dégager des points de repères utiles à la pratique médicale ;
- Déconstruire plusieurs idées reçues quant à la problématique ;
- Décrire les signes cliniques utiles à l'identification des situations à risque ou de violence actuelle et/ou ancienne ;
- Définir une prise en charge appropriée dans une optique multidisciplinaire ;
- Augmenter l'aptitude des participants à détecter précocement et à gérer les situations de violences familiales ;
- Être mieux équipé face à des patientes victimes de violences familiales (outils de diagnostic, de gestion des risques, échanges avec le réseau d'aide spécialisée...);
- Sensibiliser à la dimension éthique et sociétale ;
- Mettre en place une culture commune d'amélioration des pratiques de soins en la matière.

En 2019, 8 modules ont été organisés ; ils ont concerné entre 150 et 200 professionnels des sites d'EpiCURA (Mons-Borinage/Ath), du CHU de Charleroi mais aussi du Grand Hôpital de Charleroi, des hôpitaux Iris Sud, du CHR de La Citadelle, du CHR de Huy, du CHR d'Auvélais, du CHU Saint-Pierre. D'autres modules seront par ailleurs programmés au CHU Brugmann, dans les hôpitaux du CHIREC, au CHC de Liège ainsi qu'au CHR de Verviers.

Anne-Marie Offermans est intervenue par ailleurs également, et le référentiel a été utilisé, dans le cadre de la campagne de l'ONE « Les impacts des violences conjugales : parlons-en ! ». Toutes les informations et les outils ici : <https://www.one.be/public/violences-conjugales/>. Page du site du Fonds également : <https://www.fonds-houtman.be/ressources/violences-au-sein-du-couple-outils/>.

## EXPLOITATION DE RESULTATS : PRISE EN CHARGE DES ENFANTS VICTIMES DE MALTRAITANCE SEXUELLE : SITE INTERNET : WWW.MALTRAITANCESEXUELLEINFANTILE.BE

Pour rappel, le Fonds Houtman a soutenu entre 2008 et 2011, une première recherche ayant pour objectif la réalisation d'un **état des lieux des différentes voies d'accès aux structures de soin pour les enfants victimes de maltraitance sexuelle en Belgique francophone**. Cette recherche, a été menée par une équipe interuniversitaire UCL (Cliniques Saint-Luc), ULB (CHU Saint-Pierre) et ULg (CHR La Citadelle). Les résultats de ce premier travail important sont présentés dans les Cahiers n°13 du Fonds (voir <https://www.fonds-houtman.be/les-cahiers-du-fonds/>).

À la suite des constats issus de ce premier volet, le Fonds Houtman décide de budgéter 75.000 € complémentaires afin de travailler à **l'élaboration d'un protocole commun pour l'accueil et la prise en charge des enfants victimes de maltraitance sexuelle**. Une nouvelle recherche est lancée début 2014 (avec la chercheuse criminologue A. Dachy), visant précisément la mise en place de ce protocole commun.

**Cinq grands centres hospitaliers et 5 équipes SOS enfants ou services équivalents**, définis lors de la première recherche comme les plus importants au niveau du nombre de cas pris en charge, se portent **volontaires pour participer à la 2<sup>ème</sup> recherche** : Les Cliniques universitaires Saint-Luc et l'équipe SOS Enfants-Famille UCL ; Le CHU Saint-Pierre et l'équipe SOS Enfants ULB ; La Clinique Notre-Dame de Grâce de Gosselies et l'APEP de Charleroi ; La Clinique de l'Espérance et l'équipe SOS Familles de Montegnée ; Le CHR de La Citadelle, la Cellule Maltraitance et l'équipe SOS Enfants de Liège.

Des intervenants du **SAJ, du Parquet et des médecins légistes** ont également été rencontrés en raison de leur implication dans le travail de prise en charge des enfants victimes de maltraitance sexuelle. L'équipe a tenté ensuite de définir des « trajectoires de prise en charge » en fonction du lieu d'arrivée de l'enfant. Un retour des données observées a été réalisé auprès des acteurs. Les résultats de cette partie ont été détaillés dans le rapport 2014 du Fonds et dans les **Cahiers n°22 du Fonds** (<https://www.fonds-houtman.be/les-cahiers-du-fonds/>).



En novembre 2015, des **recommandations** sont rédigées sur base des conclusions de la recherche menée par Mme Dachy. Ces recommandations sont de deux ordres : une série de **recommandations pratico-pratiques**, élaborées sur base des différentes trajectoires de soins possibles et qui font l'objet du site web, et des **recommandations plus générales**. Les **recommandations pratiques** regroupent un ensemble de « bonnes pratiques » destinées à une meilleure cohérence dans la prise en charge des enfants victimes de maltraitance sexuelle en Fédération Wallonie-Bruxelles. La diversité des « portes d'entrée » pour ces enfants entraîne de multiples trajectoires de soins possibles. L'objectif de ces recommandations est de proposer une trajectoire de soins « idéale », tout en tenant compte des réalités locales et des contraintes des différents services. L'accent est mis sur les aspects médicaux, psycho-sociaux et protectionnels de cette prise en charge, dans le meilleur intérêt de l'enfant.

Pour rendre ces informations facilement accessibles aux professionnels de terrain, principalement aux médecins hospitaliers et en ambulatoire, le Fonds Houtman a créé, en collaboration avec le service SOS Enfants de l'ONE, un **site internet**. Il s'agit d'un outil pratique destiné aux professionnels de terrain confrontés à des situations de maltraitance sexuelle chez l'enfant, afin qu'ils trouvent rapidement une information claire sur la meilleure prise en charge possible, ainsi que des informations de nature juridique et les coordonnées des services les mieux outillés.

Le site [www.maltraitancesexuelleinfantile.be](http://www.maltraitancesexuelleinfantile.be) est en ligne depuis 2017. Résumé des actions aussi ici : <https://www.fonds-houtman.be/thematiques/maltraitance-sexuelle-infantile/>.

**En 2020, la moyenne mensuelle des utilisateurs du site est de 280 utilisateurs, avec une augmentation à partir de septembre 2020 et un pic de 418 utilisateurs en octobre 2020.**

## SOUTIEN A LA PARENTALITE : COLLABORATION AVEC L'ONE POUR L'ELABORATION ET LA DIFFUSION D'UN REFERENTIEL + SATELLITES ET SUITES

Le Fonds Houtman avait provisionné pour ce thème 140.000 €, en 2007 déjà.

Le Fonds collabore régulièrement avec l'ONE sur la thématique du soutien à la parentalité. C'est par exemple le cas avec le document « Pour un accompagnement réfléchi des familles – Un référentiel de soutien à la parentalité ». Ce Référentiel (paru en décembre 2012) a été élaboré à l'initiative de l'ONE, avec le soutien du Fonds, et en collaboration avec la Direction générale de l'aide à la jeunesse et le Délégué général aux droits de l'enfant.



À la suite de ce document noyau, un premier Satellite portant sur « **Le soutien à la parentalité dans les lieux d'accueil** » (paru en septembre 2016) et la Contribution « **Pour un accompagnement des familles en situations de vulnérabilités psychosociales** » (parue en novembre 2020) ont vu le jour. D'autres Satellites sont en cours de rédaction et de réflexion.

Précisons que la Contribution « **Pour un accompagnement des familles en situations de vulnérabilités psychosociales** » se base sur différents projets soutenus par le Fonds dans le cadre de la thématique « Lutte contre la pauvreté ». Quatre capsules vidéo ont également été réalisées afin de faire découvrir ce document aux professionnels.



L'ensemble des publications relatives à cette thématique se trouvent en ligne sur cette page : <https://www.one.be/professionnel/soutien-a-la-parentalite/?L=0>. Elles seront aussi disponibles dès janvier 2021 sur le site [www.parentalite.be](http://www.parentalite.be), un site dédié au soutien à la parentalité à destination des professionnels. »

L'accord de collaboration signé avec le Fonds Houtman (qui s'étend jusqu'en décembre 2022) prévoit aussi un **projet innovant** autour de la place et de l'implication des **(futurs) papas**.

Dans un premier temps, une **recherche** était prévue. Elle a démarré en octobre 2019 et s'est clôturée en juin 2020.

Elle a eu les objectifs généraux suivants :

- Proposer des recommandations sur la manière d'envisager le soutien à la paternité et des critères à observer lors de la mise en place de dispositifs à destination des (futurs) papas dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance ;
- Proposer un aperçu de la place et de l'offre octroyées aux pères par les maternités et les communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que par l'ONE.

Et plus spécifiquement :

- Repérer et faire un état des lieux des dispositifs à destination des (futurs) papas proposés en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mettre en lumière les dispositifs mis en place à l'étranger ;
- Dégager les freins et les leviers à la mise en œuvre concrète de ces dispositifs (proposés en Belgique et à l'étranger) ;
- Recouper les informations afin d'en dégager des critères à observer lors de la mise en place de nouveaux dispositifs.

Question de recherche : quelle est la place octroyée aux (futurs) pères et quels sont les dispositifs qui leur sont spécifiquement dédiés dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Méthodologie :

1. Revue de la littérature portant sur :
  - La paternité et l'engagement paternel du point de vue des sciences sociales et psychologiques ;
  - Les projets à destination des pères, plus particulièrement les leviers et freins de ces projets ;
  - Les initiatives inspirantes à l'étranger.
2. Collecte de données en FWB (offres proposées par les maternités et les communes, et par l'ONE), sur base des sites Internet d'une part, et sur base de contacts avec différents professionnels d'autre part.

À la suite de cette recherche, un **appel à projets** pour la mise en place de **dispositifs à l'attention des (futurs) papas** est prévu. Celui-ci sera lancé en 2021. Les dispositifs retenus devront répondre à l'objectif principal suivant : reconnaître une place physique, psychique et sociale au (futur) papa ; et tendre vers les sous-objectifs suivants : considérer le (futur) papa dans sa relation/rencontre avec son enfant ; augmenter le sentiment de compétence parentale chez le (futur) papa ; l'accompagner dans l'exercice, l'expérience et/ou la pratique de sa paternité ; favoriser l'échange entre pairs/pères ; questionner la légitimité et les représentations liées à la paternité tant chez les professionnels que dans les familles.

Pour plus de renseignements : [Secretariat.DRD@one.be](mailto:Secretariat.DRD@one.be).



# LES AIDES PONCTUELLES ACCORDEES EN 2020

En 2020, le Fonds renouvelle son action pour l'achat de cadeaux de fin d'année (jouets, livres, etc.) ou l'organisation d'activités culturelles ou ludiques en faveur d'enfants en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles, en ciblant particulièrement (mais non exclusivement) les familles avec enfants mineurs en séjour précaire et/ou irrégulier et les mineurs étrangers non accompagnés.

Le Fonds Houtman soutient, en 2020, 20 institutions pour un montant total de 10.834 €. 1.257 enfants sont touchés.

Les institutions soutenues sont les suivantes : le Centre Croix-Rouge « L'Amblève » (Aywaille), le Centre Croix-Rouge « Visage du Monde » (Arlon), le Centre Croix-Rouge à Saint-Ode, le Centre Croix-Rouge de Rocourt, le Centre Croix-Rouge « Chantecler » ( Oignies-en-Thiérache), le Centre Croix-Rouge « Le Relais du Monde » (Natoye), le Centre Henri Dunant (Hotton), le Centre d'accueil « Couleurs du monde » (Rendeux), le Centre Croix-Rouge ADA d'Uccle, le Centre Croix-Rouge ADA de Jette, le Centre Croix-Rouge « Bocq » (Yvoir), le Centre Croix-Rouge « Pierre Bleue » (Yvoir), le Centre Croix-Rouge « L'envol » (Bierset), le Centre ADA de Eupen, le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion, l'ASBL La Sauvegarde Familiale (Saint-Nicolas), l'ASBL Notre Abri (Bruxelles), Cap Migrants (Liège) et Le Moulin de Vincent (Hornu) et Mentor Escale (Namur).

**Au Centre « Visage du monde » à Stockem, les enfants ayant montré un grand intérêt pour la lecture lors du confinement, le Fonds a financé l'achat de livres provenant d'une petite librairie locale. Tandis qu'au Centre « Relais du monde » de Natoye, une sortie en famille ou en petit groupe d'enfants a été organisée au sein d'une bouquinerie de la ville toute proche. Les enfants ont pu choisir un livre en fonction de leurs centres d'intérêts, tout en profitant d'une visite dans un endroit relativement inhabituel pour eux.**



© La Sauvegarde Familiale



© Centre Croix-Rouge « L'envol »



© Centre Croix-Rouge « L'envol »



# LES CAHIERS DU FONDS HOUTMAN EN 2020

Deux numéros des Cahiers du Fonds Houtman paraissent en 2020 : le 27, consacré à la thématique « **Les espaces récré repensés** » (distribué en primeur lors du colloque de février 2020) ; et le 28, dédié aux **30 ans du Fonds**, au **Prix 2020**, aux **droits des enfants** et en particulier au **droit à la participation**. A voir sur notre site.

## Les cahiers du Fonds Houtman n°27 janvier 2020



**LE DOSSIER: LES ESPACES RÉCRÉ REPENSÉS**

- Repenser les espaces de recreation: vers le citoyenisme, l'apprentissage et l'émancipation 2
- Dessiner-moi des espaces de récré-acton... pour mieux vivre ensemble notre école 2
- Création d'une formation en « Gestion des espaces de récréation » 3
- Les ateliers du Centre d'Action Laïque 3
- Re-cod à l'école 4
- Récré-acton - Récré-acton 5
- Cultiver la non-violence à l'école 5
- Aménagements et structures entre cour de Récré-Acton pour mieux vivre ensemble! 6
- Pis juste des récréations mais des récré-actons! 6
- Place aux arts 7

**LEAU À LA BOUCHE** 8

**ÉDITO**

Pourquoi s'intéresser aux cours de récréation? Que peut apporter à la société le financement de projets portant sur les aménagements des espaces de récréation dans les écoles? La réponse est simple. Les espaces de récréation existent, profondément depuis l'émergence des écoles et se sont réorganisés avec l'instauration de l'enseignement obligatoire. Cependant, depuis son émergence, l'institution scolaire focalise son énergie sur l'organisation des apprentissages et des divers espaces d'activités liées à l'apprentissage : les salles de cours, les salles de gymnastique. Peu d'attention est investie dans l'organisation des espaces de récréation. Or les recherches en psychologie du développement démontrent qu'un développement sain de l'enfant est facilité par un équilibre entre l'apprentissage affectif et l'apprentissage cognitif. Ce qui favorise le besoin d'apprendre ne se limite pas aux savoirs qui lui sont transmis en classe. Il a aussi besoin d'apprendre des savoirs faits pour s'adapter à un monde complexe dans lequel il devra coexister avec d'autres enfants et plus tard d'autres adultes. Les recherches montrent en outre que l'intelligence émotionnelle et sociale est aussi importante que l'intelligence « cognitive » pour le bien-être et le développement des activités d'adaptation de l'enfant. Le jeu et les interactions sociales libres constituent les langages de base de cet apprentissage. Et les cours de récréation constituent un lieu où tous les enfants ont l'opportunité de développer ces aptitudes. Mais comme le dit l'équipe de l'université de Mons, qui a participé à ces projets, les cours de récréation ne s'auto-organisent pas spontanément, les enfants ne vont pas s'auto-organiser spontanément. Le savoir-faire typique de la gestion des cours de récréation est plutôt susceptible de produire des conflits, des comportements agités, de l'insécurité aux besoins des autres. Un aménagement intelligent de ces espaces de récréation est ainsi proposé pour les transformer en espaces où se créent des opportunités d'un apprentissage social et émotionnel qui serait non seulement bénéfique aux enfants eux-mêmes, mais aussi à tous les acteurs : enseignants, surveillants, directions et parents. Lorsque les projets de récréation sont intelligemment aménagés, ils permettent

aux enfants de s'auto-discipliner d'apprendre à gérer les conflits sociaux à gérer leurs émotions, à écouter et soutenir les autres, à respecter l'empathie etc. Ces résultats sont par la suite résumés dans le dossier de la violence souvent observée dans les cours non-aménagés. Les résultats des projets financés par le Fonds Houtman, dans leur diversité, nous apprennent des leçons importantes, quant au « comment faire » pour bien aménager ces espaces de récréation. Je vous invite à lire le cahier pour plus de détails sur chaque projet, mais je vous présente dès lors la leçon principale que j'ai pu déduire de cette belle diversité d'interventions: la nécessité d'impliquer tous les acteurs concernés, surtout les enfants. Je dirai que la plupart des projets ont découvert que l'implication des enfants eux-mêmes dans la réflexion est cruciale: les enfants qui participent au « dessin » d'un espace de récréation s'impliquent plus dans le respect des espaces créés; et en plus ils participent à la création des règles et de la manière avec laquelle ces règles sont affichées et diffusées, le résultat est encore plus probant. Mais hélas, c'est n'est pas suffisant. Il faut que les enseignants, les accueillants extrascolaires et les directions soient au moins au courant. Mais ce qui ressort fortement de ces projets est que le niveau d'engagement des acteurs est associé au niveau de réussite du projet: le plus un projet implique les enfants, les enseignants et d'autres acteurs - sur mesure en leur demandant de participer à la réflexion et à la conception des espaces de récréation, ou bien en leur proposant des formations concernant la gestion de ces espaces - le plus de résultats positifs nous pouvons espérer de cette entreprise originale et novatrice. Enfin, le soutien des directions est indispensable pour la pérennité des changements positifs. Comme le dit l'un des acteurs de projet, les espaces de récréation nécessitent un « vide de la route » qui ne se crée efficace que si tous les acteurs concernés le connaissent et le respectent.

**Agnès Azzi, Présidente du Comité d'Aménagement des Projets, Professeure ordinaire représentant l'ULB auprès du Fonds Houtman.**

## Les cahiers du Fonds Houtman N° spécial

**Décembre 2020**

**LE DOSSIER: LES 30 ANS DU FONDS**

- Droits des enfants et droit à la participation 2
- Regard sur le passé 2
- Autour du Fonds 4
- Leçon en Land, Prix Hermann Houtman 2020 7
- LEAU À LA BOUCHE 8

**ÉDITO**

Participer, vraiment - 30 ans de soutien à l'enfance en difficulté

Fêter un anniversaire, en cette période de pandémie qui nous touche tous et tous, et qui touche particulièrement les plus vulnérables d'entre nous, peut paraître un peu dérisoire. Pourtant, les 30 ans que le Fonds célèbre cette année représentent à nos yeux beaucoup. Ce sont 30 ans de soutien financier, mais surtout d'accompagnement réel à des actions et recherches actions toujours orientées vers les enfants et les jeunes les plus défavorisés, 30 ans aussi de mise en lumière de sujets souvent délaissés ou méconnus. Citons, parmi d'autres: le soutien aux enfants de parents détenus, la question de l'intégration des mineurs, l'accueil pour les enfants dans la migration, pour les mineurs étrangers non accompagnés, l'impact de la pauvreté, des violences entre partenaires sur les enfants, la maltraitance et la maltraitance sexuelle infantile, les grossesses adolescentes, la discrimination en milieu scolaire, le droit scolaire, la réforme des espaces sécurisés en espaces d'empathie et de citoyenisme, l'émancipation des enfants par la culture, les enjeux éthiques dans les soins en néonatalogie... Autant de thématiques et, derrière elles, d'équipes, que les Comités d'Aménagement ont en place que le Fonds ont suivies et développées, y compris au-delà des projets, grâce aux Cahiers comme celui-ci, aux colloques, à nos différents médias...

Dédier ce Cahier et le Prix 2020 du Fonds, à la thématique de l'implication et de la participation, en ces temps où de nombreux droits se voient limités et de nombreux vœux (dont ceux des enfants) ignorés pour cause de crise sanitaire, peut aussi sembler audacieux.

Pourtant, à travers l'ensemble des projets qu'il soutient, et de plus en plus, le Fonds souhaite et entend donner une voix

place d'acteur à l'enfant. Ce Cahier revient sur des projets participatifs qui ont pu être menés grâce à l'investissement du Fonds, en notant que le premier appel à projets qu'évoque ce droit explicitement n'est paru qu'en 2009, à l'occasion des 20 ans du Fonds. Nous sommes aujourd'hui 10 ans plus tard, et pas mal de projets ont suivi...

Si son motif aussi sur le Prix, on se souviendra que huit «grands» Prix ont été remis en 30 ans, ainsi que de nombreux autres. Cette année, le Fonds se devait de consacrer un travail inédit à la participation. Même si la cérémonie de remise du Prix 2020 au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été reportée, mais nous vous parlons d'ores et déjà de l'équipe lauréate en page 7.

Au-delà de cet anniversaire et malgré des perspectives budgétaires moins favorables, le Fonds Houtman entend bien sûr continuer à soutenir la parole des enfants et des jeunes. Cela s'incite aussi dans le prochain Plan d'Action relatif aux Droits de l'Enfant de la Fédération (PODE 2020-2024) puisque la participation apparaît en 3<sup>e</sup> objectif stratégique. Notre nouvel appel à projets porte sur ce thème ici: « Eau à la bouche »; un montant de 100.000 € est consacré. Notez le rendez-vous (www.fondshoutman.be) nous aidera certainement dans la diffusion de ces nouvelles et de tous ces beaux travaux.

Dès février 2021, nous serons aussi dans de nouveaux locaux, auprès de l'ONE. De nouveaux défis attendent l'équipe du Fonds et son Comité de Gestion, et de belles perspectives nous sont à l'esprit.

**Marie-Christine Maury**  
Administratrice Générale

**Christelle Bouasse**  
Chargée de Communications et de Projets

# CONTACTS

---



## **POUR CONTACTER LE FONDS HOUTMAN :**

---

Adresse (depuis le 15 janvier 2021 !) :  
Chaussée de Charleroi 123  
1060 Bruxelles

Téléphone : 02/543.11.71

Mail général : [info@fondshoutman.be](mailto:info@fondshoutman.be)

Sites Internet : [www.fondshoutman.be](http://www.fondshoutman.be)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/fondshoutman>

Chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCSIFI9c9vxe4USS20F9ZMKA>

## **ET POUR NOUS JOINDRE INDIVIDUELLEMENT :**

---

Docteur Marie-Christine Mauroy, Administratrice Générale : 02 543 11 73 ou [mcmauroy@fondshoutman.be](mailto:mcmauroy@fondshoutman.be)

Christelle Bornauw, Chargée de Communication et de Projets : 02 543 11 76 ou [cbornauw@fondshoutman.be](mailto:cbornauw@fondshoutman.be)

Emmanuelle Vermylen, Chargée de Communication et de Projets : 02 543 11 72 ou [evermylen@fondshoutman.be](mailto:evermylen@fondshoutman.be)



